ADDENDUM
À partir du 25/06/2026

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires
En vigueur à partir du 25/06/2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/01/2026.

Il comprend les modifications liées à l'exonération des frais à l'étranger de toute la gamme Ma Banque Au Quotidien, EKO, Essentiel, Premium, Prestige.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

MARTINIQUE GUYANE

www.ca-martinique-guyane-fr

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces par carte [1]	35 €/MOIS
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devise[2], dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale [3]	
Paiement par carte [4]	
Paiement par carte en euro ou en devise [2], dans et hors d'un pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium[5]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Prestige (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
Mon Sécuricoffre +	
50 Go	

[1] Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.
[2] Hors frais de conversion monétaire.
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[4] Avec vos cartes de paiement (physique et virtuelle) incluses dans l'offre. Chaque carte bénéficie de ces forfaits.
[5] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Premium (suite)

Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devise[2], dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale[3]	
Paiement par carte[4]	
Paiement par carte en euro ou en devise[2], dans et hors d'un pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	20,30 €/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium[5]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre +	
5 Go	

[1] Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.
[2] Hors frais de conversion monétaire.
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[4] Avec vos cartes de paiement (physique et virtuelle) incluses dans l'offre. Chaque carte bénéficie de ces forfaits.
[5] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Essentiel (suite)

Retrait d'espèces par carte [1]	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devise[2], dans et hors d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale [3]	
Paiement par carte [1]	
Paiement par carte en euro ou en devise [2], dans et hors d'un pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	14 €/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus [4]	
Merci pour l'info	
• Accès au service de renseignements Allô Expert Merci pour l'info : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre +	
5 Go	

[1] Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.
[2] Hors frais de conversion monétaire.
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.
[4] Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave.
L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Eko (nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026 Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients non détenteurs d'une offre groupée de services jusqu'au 30/09/2026)

Gestion du compte	GRATUIT
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique). **Facturation de 5€/mois en cas de non-usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs**	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Fourniture d'une carte de débit physique (carte de paiement à autorisation systématique).	EN OPTION : 1€/MOIS (cotisation carte)
Paiement avec la carte virtuelle et la carte physique en option	
Paiement par carte en euro ou en devise[1], dans et hors d'un pays de l'EEE	GRATUIT
Retrait avec la carte physique en option	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	GRATUIT
Retrait d'espèces en euro ou en devises[1], en France, dans la zone euro ou dans un pays de l'EEE, à un distributeur automatique d'un autre établissement	1€/RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT/MOIS
Retrait d'espèces en devises[1] dans un pays hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	GRATUIT
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	EN OPTION : 1€/MOIS

[1] Hors frais de conversion monétaire.

Document informatif à vocation non-publicitaire

05/2026 - Réf. I12000 - Edité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Martinique et de la Guyane - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 21 Rue Case Nègre - Place d'Armes 97232 LAMENTIN immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le n° 07 024 140. Ademe (Filière Papier graphique): 56 82 49: FR341730801WLZN

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

MARTINIQUE GUYANE

EN CAS D'URGENCE

Déclarer un sinistre Auto, Habitation, Garantie des Accidents de la Vie

0 800 810 812 Service & Appel gratuits

Signaler la perte, le vol, ou l'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire

09 69 39 92 91

Appel non surtaxé, coût selon opérateur, Service disponible 24h/24 7j/7

Faire opposition sur un chèque ou un chéquier

09 69 39 92 91

Appel non surtaxé, coût selon opérateur, Service disponible 24h/24 7j/7

Déclarer un litige dans le cadre de son contrat Protection Juridique Pleins Droits

0 800 813 810 Service & Appel gratuits

POUR PLUS D'INFOS

Rendez-vous en agence ou sur

www.ca-martinique-guyane.fr

(gratuit hors coût de fournisseur d'accès à internet)

VOTRE BANQUE EN TOUTE AUTONOMIE

AGENCE E-RELATION

0 800 802 803

Service & Appel gratuits

Ma Banque

Wero

Déclarer un sinistre

21 Rue case- Nègres - Place d'Armes 97233 Le Lamentin

0596 665 939 - Caenligne@ca-mg.fr - www.ca-martinique-guyane.fr

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Martinique-Guyane société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit, Société dont le siège social est situé 21 rue Case Nègres - Place d'Armes - 97232 Le LAMENTIN - RCS Fort de France D 313 976 383 - code APE 6419Z. Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° ORIAS 07 024 140 Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances www.ca-martinique-guyane.fr Téléphone 0596 66 59 39 - Télécopie 0596 51 51 37. ADEME (Filière papier graphique) : 568249 : FR341730_01WLZN